

**Dans votre quartier,
à quelques minutes de chez vous,**

L'UNITÉ SCOUTE NOTRE-DAME DE LAEKEN

accueille garçons et filles dès leurs 8 ans.



Les louveteaux et louvettes [de 8 à 12 ans]

sont répartis en sizaines au sein d'une meute qui compte de 15 à 20 louveteaux.

Les éclaireurs et éclaireuses [à partir de 12 ans]

sont organisés en patrouilles de 6 à 8 garçons et filles, animées par un(e) aîné(e), le chef de patrouille. Une troupe peut compter jusqu'à 24 garçons et filles.

Nous leur offrons :

- des activités variées, adaptées à leur âge ;
- des camps d'été ;
- des week-ends pendant la bonne saison ;
- des sorties en forêt ;
- des jeux d'intérieur ;
- du bricolage ;
- des techniques éducatives ;
- des sports ;
- des locaux spacieux ;
- les ressources d'une pédagogie éprouvée qui fait appel à la créativité de l'enfant et l'éveil au sens des responsabilités ;
- une ambiance chaleureuse et fraternelle.



Qui sommes-nous ?



Notre unité a été fondée en 1937 et fait partie de la Fédération catholique des scouts Baden-Powell de Belgique, en abrégé *Les Scouts*. En chiffres, *Les Scouts*, ce sont plus de 40.000 animés, 8.500 animateurs bénévoles et 420 unités locales. Notre mouvement se veut un mouvement chrétien ; la foi s'annonce dans chacune de nos sections, mais ne s'impose jamais ; nous sommes ouverts à tous. Nous invitons cependant nos membres à la messe du dimanche matin, sans pour autant

l'imposer.

Quand ont lieu les activités ?

Nos réunions ont lieu tous les dimanches, sauf un dimanche par mois (généralement le dernier). Pendant les examens scolaires, la fréquence des réunions diminue également. Les réunions commencent, sauf avis contraire préalable, à 8 h 45 devant l'église pour la messe (ceux qui n'y participent pas se rassemblent pour 10 heures sur le parvis de l'église). Elles se terminent vers 18 heures en été, vers 17 h 30 en hiver. Un programme des réunions est systématiquement envoyé aux parents au début de chaque mois.

Où sont nos locaux ?

Nos locaux étaient jadis situés rue Verte à Schaerbeek. En 1997, nous avons repris les locaux de l'ancienne 3^e unité au 14, rue Mellery à droite de l'église Notre-Dame de Laeken. Le bâtiment appartient à la paroisse et nous le partageons avec une section de la 75^e unité des scouts marins. Nous disposons de trois locaux au deuxième étage.

Qu'en est-il de l'uniforme ?

Un des éléments phares de notre mouvement est l'uniforme. Nous y attachons une forte importance, il permet de se reconnaître et de se démarquer.

Pour les louveteaux, il consiste en un pull vert et un short en velours bleu marine ; un T-shirt est généralement porté au camp ou lorsqu'il fait beau. Les louveteaux peuvent aussi porter la casquette verte.

Les scouts portent la chemise bleu marine, le short ou le pantalon marine ou noir. Le signe de reconnaissance de notre unité est le foulard gris perle bordé de rouge. L'uniforme représente certes un budget important et ne doit pas être complet dès les premières réunions. Nous disposons aussi de quelques uniformes de seconde main.

Que faut-il payer ?

Le montant de la cotisation annuelle est fixé par la fédération ; il s'élève cette année [2006] à 34,50 € pour un premier enfant (chaque frère et/ou sœur suivant paye 20 €). La cotisation couvre l'année civile. À partir de septembre, les nouveaux membres sont couverts gratuitement jusqu'à la fin de l'année.

La cotisation comprend :

- Les frais administratifs de la fédération ;
- Une revue de branche envoyée trimestriellement aux membres ;
- Une assurance accidents qui couvre les frais médicaux en cas d'accident corporel ;
- Une assurance en responsabilité civile.

La fédération est assurée chez ETHIAS (ex-Smap) et le détail des contrats peut être fourni sur demande.

De plus, une cotisation de 1,50 € par réunion couvre nos frais de fonctionnement, entre autres, le courrier et le loyer des locaux. Un supplément peut être demandé en cas d'activité spéciale (piscine, par exemple) ou pour des frais de transport. À cet égard, on ne saurait trop recommander aux parents des louveteaux et louvettes de demander l'abonnement gratuit que la S.T.I.B. offre aux usagers de moins de 12 ans.

En plus des activités dominicales, un ou deux week-ends sont prévus durant l'année, mais le camp des vacances d'été (habituellement une douzaine de jours au début du mois d'août) constitue le sommet et l'aboutissement d'une année scout. Cette activité entraîne beaucoup de frais [location des endroits, transport des enfants et du matériel, nourriture, etc.] et suppose une participation financière des parents. Différentes aides leur sont cependant allouées: ainsi, les mutuelles accordent souvent une indemnité à ceux de leurs membres dont les enfants participent à un camp et, depuis l'an dernier, les frais de camp pour les enfants de moins de 12 ans sont fiscalement déductibles. Quoi qu'il en soit, des difficultés financières des parents ne peuvent jamais empêcher un enfant de participer au camp.

Vous êtes intéressé(e) ?

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à appeler un des numéros ci-dessous. Nous nous ferons un plaisir de vous envoyer une documentation plus détaillée ou, si vous le souhaitez, de passer chez vous pour vous informer !

Animateur d'unité	:	Roger VANDER LINDEN	Γ 0477 300 691
Adjoint d'unité et			
animateur de troupe	:	Patrice PIRE	Γ 0474 498 033
Animatrice de meute	:	Cindy MICHIELS	Γ 0476 834 979
Assistant de meute	:	Thy VANDEMOORTELE	Γ 0478 472 524

Vous pouvez aussi consulter le site internet de notre fédération : www.lesscouts.be

